

LA COMBINATOIRE TONALE DANS LES CONSTITUANTS NOMINAUX EN BAoulÉ

Kouassi Ange Aristide MOLOU

molplaykouassi@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

***Abstract:** This article analyzes the possible combinations between the different tonal units in some nominal constituents in Baule. The data studied are nominals made up of more than two syllable positions, i.e. CVCV, CVCVCV or even more nominal structures.*

Similarly, at each vowel position, a single tone is produced in the nominal structure.

***Keywords:** combination, constituent, tone and structure.*

Introduction

Le baoulé ou wawlé est une langue kwa de Côte d'Ivoire et il est composé de plusieurs sous- groupes que sont le kôdê, le satiklan, le walèbo, le nanafouè, l'aitou, l'agba, l'ahari, l'akouè, l'ayaou, le faafouè, le nzikpli, le saa et le sondo. En effet, en terme de locuteurs, le baoulé apparaît comme le plus important. Il compte environ 5 520 000 locuteurs¹. Géographiquement, le paysage baoulé est situé au centre de la Côte d'Ivoire et s'enfonce au Sud en forme de V (d'où le nom de « V baoulé ») sur près de deux cents kilomètres dans les forêts denses du massif guinéen.

Il importe de préciser que le baoulé est une langue à trois (03) tons phonologiques ponctuels qui sont le ton haut, le ton bas et le ton moyen. Aussi, dans certaines structures syllabiques en baoulé, il est possible d'avoir des réalisations tonales modulées comme le ton montant, le ton descendant, le ton moyen-haut, le ton moyen-bas, à l'exception des modulations haut-moyen et bas-moyen qui ne se réalisent jamais en structure de surface à cause du phénomène de upset (élévation) et de downset (abaissement).

L'étude combinatoire tonale concerne les tons phonologiques ponctuels du baoulé qui se réalisent sur des positions vocaliques des constituants nominaux.

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2014.

Cadre théorique

Le cadre théorique qui sous-tend cette étude est la phonologie auto-segmentale et/ou non-linéaire. En effet, la combinatoire entre les différentes unités tonales en baoulé est un phénomène qui sollicite deux niveaux d'analyse : segment et suprasegment. Ainsi, la théorie non-linéaire a la possibilité de rendre compte des faits phonologiques (la combinatoire tonale) à partir des structures syllabiques morphologiques (Kouamé, 2016). L'approche descriptive de la combinatoire tonale dans des constituants nominaux considère les tons comme des traits distinctifs (Leben, 1971).

Cadre méthodologique

La démarche méthodologique adoptée consiste à développer l'approche arguments/exemples pour étayer les analyses d'exemples illustratifs. Les traits phonologiques (tons) réalisés sur chaque position vocalique sont analysés dans toute la structure nominale. Le corpus illustratif se compose de structure lexicale nominale à plus d'une syllabe, c'est-à-dire des constituants nominaux qui renferment au moins deux positions vocaliques syllabiques et sur chaque voyelle, il est réalisé un ton ponctuel phonologique. L'analyse prend en compte la succession des tons sur différentes positions vocaliques dans toute la suite nominale. L'interface entre les tons (ton haut, ton bas et ton moyen) et les supports segmentaux (CVCV, CVCVCV et plus) est mise en relation analytique dans cette recherche.

Les objectifs de cette étude visent d'une part à étudier l'interaction entre les éléments segmentaux (structures segmentales) et les faits suprasegmentaux (réalisations tonales) dans les constituants nominaux en baoulé et d'autre part les réalisations des tons sur chaque voyelle de la suite nominale. En d'autres termes, quel est le fonctionnement des tons phonologiques ponctuels dans les constituants nominaux en baoulé ?

1- Rappels phonologiques

Ces rappels phonologiques consistent à présenter tous les phonèmes du baoulé, langue kwa de Côte d'Ivoire. Ainsi, cette partie de rappels sera structurée en trois points comme suit :

- Le tableau phonologique des consonnes ;
- Le tableau phonologique des voyelles ; et
- Le tableau phonologique des tons.

Conformément à la démarche méthodologique adoptée, ces trois tableaux phonologiques du baoulé seront présentés différemment.

1.1. Tableau phonologique des consonnes

D'après les études antérieures (Molou, 2016 et Kouadio, 2004), le baoulé a seize consonnes dans son tableau phonologiques représentées en fonction du lieu et du mode d'articulation. Ceci se présente comme suit :

		labiales	Dentales	Palatales	Vélares	Labio- vélares
Occlusives	Sourdes.	p	t	c	k	kp
	Sonores.	b	d	ɟ	g	gb
Fricatives	Sourdes.	f	s			
	Sonores.	v	z			
Sonantes	Nasales	m				
	Glides		l	j	w	
	Vibrantes		r			

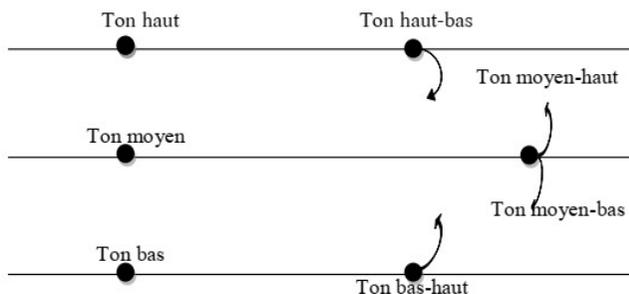
1.2. Tableau phonologique des voyelles

Le baoulé présente douze voyelles phonologiques dont sept orales et cinq nasales présentées dans le tableau selon leur degré d'aperture et leurs positions de réalisations.

Lieu d'articulation	ANTERIEURES		CENTRALES		POSTERIEURES	
	Orales	Nasales	Orales	Nasales	Orales	Nasales
Fermées	i	ɨ			u	ɯ
Mi-fermées	e				o	
Mi-ouvertes	ɛ	ɛ̃			ɔ	ɔ̃
Ouvertes			a	a		

1.3. Tableau phonologique des tons

Les études antérieures de Creissels et Kouadio (1977) et celui de Ahoua (2006) ont montré que le tableau phonologique des tons du baoulé est composé de trois unités tonales présentées en couches suprasegmentales comme suit :



2. La combinatoire de deux tons ponctuels hauts

Dans ce point, la combinatoire tonale concerne les items à position dissyllabique. L'extrait de corpus illustratif renferme deux voyelles et la succession des tons hauts est

réalisée sur chaque position vocalique de la suite nominale. Ce qui voudra dire explicitement que les deux tons hauts ne se réalisent pas dans le même environnement vocalique. Voyons ces données ci-dessous :

a- sòlḗ	« Adoration »
b- lotó	« Voiture »
c- léḡḡ	« Crocodile »
d- loló	« bête, spéc »
e- bolí	« Chèvre »

L'observation de ce corpus montre que les items sont tous des dissyllabes, c'est-à-dire des structures CVCV. Des tons hauts sont réalisés sur les différentes positions vocaliques et tous les items sont attestés dans cette langue, en l'occurrence le baoulé. Aussi, l'analyse de ces données montre qu'aucune influence n'est observée entre les deux tons hauts réalisés sur chacune des voyelles des constituants nominaux. En baoulé, la combinatoire entre deux tons hauts dans une même structure nominale est attestée.

3. La combinatoire de deux tons ponctuels bas

En baoulé, la succession de deux tons ponctuels bas sur des constituants nominaux dissyllabiques est admise. Dans ce contexte précis, la succession des deux unités tonales basses a lieu sur différentes voyelles dans la structure nominale à deux positions vocaliques. Ainsi, le corpus illustratif dans ce point est composé d'items à structure syllabique CVCV. Soit le corpus suivant :

a- kòbà̀	« Clitoris »
b- pamà	« Corde »
c- wunḡ	« Corps »
d- nenè	« Bienfaisance »
e- ndrè	« Champignon »

Toutes les positions vocaliques dans ce corpus ci-dessus sont affectées de tons bas. La combinatoire tonale concerne les réalisations de tons bas sur des constituants nominaux dissyllabiques. L'observation montre qu'il n'y a pas d'influence entre les différentes unités tonales qui sont réalisées sur les voyelles de la suite nominale dissyllabique.

4. La combinatoire de deux tons ponctuels moyens

La combinatoire entre deux tons moyens dans un constituant nominal dissyllabique est attestée en baoulé. Il importe de souligner qu'il est réalisé un seul ton moyen sur chaque voyelle dans la suite nominale dissyllabique. Ce qui voudra dire qu'il s'agit du type de succession où les deux unités tonales moyennes se réalisent dans des domaines vocaliques différents – et non pas dans le même environnement vocalique. Soit l'extrait de corpus ci-dessous :

a- sōkō̄	« Ecumoire »
b- bōtrō	« Botro, ville »
c- blātā	« nourrice »
d- mālā	« Nom de personne »
e- fwēḡā	« Feuille, esp »

L'observation des données ci-dessus montre que le baoulé admet la combinatoire de tons moyens dans une unité nominale dissyllabique. Les deux tons moyens réalisés sur les deux voyelles de la structure nominale dissyllabique ne s'influencent pas mutuellement. Dans la représentation syntagmatique des tons (T'imyan, 1976), les deux (tons moyens se trouvent sur le même registre tonal donc il ne peut y avoir d'influence probable.

5. La combinatoire de ton ponctuel haut et de ton ponctuel bas

Tous les items illustratifs du corpus dans ce point renferment plus d'une position vocalique. La caractéristique tonale observée est que la première voyelle dans la suite nominale dissyllabique porte un ton haut et la seconde position vocalique – quant à elle – porte un ton bas. Ainsi, chaque voyelle porte un ton. La combinatoire des tons haut et bas est analysée sur la structure nominale CV₁CV₂ où sur la première voyelle V₁, il est réalisé un ton haut ponctuel phonologique et sur la seconde voyelle V₂ il est réalisé un ton bas ponctuel phonologique. Observons le corpus suivant:

a- sámà	« Doigt »
b- júmà	« travail »
c- jobwē	« Caillou »
d- blálē	« Fer »
e- tralē	« Habit »

Au travers de ces items illustratifs dans le corpus ci-dessus, il est admis que la combinatoire d'un ton haut et d'un ton bas dans une structure à deux positions vocaliques est licite en baoulé. Le ton haut réalisé sur la première voyelle n'influence pas le ton bas réalisé sur la seconde voyelle du constituant nominal dissyllabique à structure CVCV. Il n'y a pas d'assimilation progressive dans la suite lexicale. De même, le ton bas réalisé sur la seconde position vocalique n'influence pas le ton haut qui est réalisé sur la voyelle précédente. Il n'y a pas d'assimilation régressive au niveau des deux unités tonales dans la structure nominale CVCV.

En baoulé, la combinatoire tonale entre un ton haut et un ton bas dans une suite nominale dissyllabique CVCV est admise mais aucune assimilation n'est observée au niveau des deux unités tonales.

6. La combinatoire de ton ponctuel haut et de ton ponctuel moyen

La combinatoire d'un ton ponctuel phonologique haut et d'un ton ponctuel phonologique moyen dans un même constituant nominal est licite en baoulé. Les items illustratifs renferment deux position syllabiques dans la chaîne nominale et un ton phonologique haut est réalisé sur la première voyelle tandis que sur la seconde voyelle, il est réalisé un ton ponctuel phonologique moyen. En fait, l'étude consiste à analyser les influences probables susceptibles d'être observées entre les deux unités tonales. Soit le corpus ci-dessous :

a- lómī	« Orange »
b- kúfwē	« Tueur »
c- wutī	« Anus »
d- sjablā	« Belle-mère »
e- lómē	« Nom de personne »

L'observation des données de ce corpus montre que tous les items sont des dissyllabes. Le ton ponctuel phonologique haut est réalisé sur la première position vocalique et le ton ponctuel phonologique moyen est réalisé sur la seconde voyelle du constituant nominal à deux positions syllabiques. Ainsi, en baoulé le ton haut et le ton moyen peuvent se suivre dans un constituant nominal dissyllabique.

Cependant il n'y a aucune influence du ton haut sur la réalisation du ton moyen : pas d'assimilation progressive. De même, il n'y a aucune influence du ton moyen sur le ton haut réalisé sur la première position syllabique : pas d'assimilation régressive.

En sommes, le baoulé n'observe aucune modification au niveau des tons dans une combinatoire de ton haut et de ton moyen dans une suite nominale dissyllabique.

7. La combinatoire de ton ponctuel moyen et de ton ponctuel haut

La combinatoire d'un ton ponctuel phonologique moyen et d'un ton ponctuel phonologique haut dans un même constituant nominal est attestée en baoulé. Le ton moyen peut précéder le ton haut dans un constituant à deux syllabes : le ton moyen est réalisé sur la première voyelle et le ton haut est réalisé sur la seconde position vocalique. Les exemples illustratifs qui suivent montrent qu'aucune influence ni progressive (assimilation du ton haut), ni régressive (assimilation du ton moyen) n'est observée au niveau des deux tons ponctuels phonologiques réalisés dans le constituant nominal dissyllabique :

- a- kãní « plaie »
- b- joko « crabe »
- c- jāwá « oignon »
- d- pãdú « boîte, type »
- e- kolí « fétiche »

Ces items ci-dessus montrent que dans un constituant nominal à double position syllabique en baoulé, le ton moyen et le ton haut peuvent se suivre sur différentes voyelles de la suite nominale. Le ton moyen se réalise sur la première voyelle et le ton haut sur la seconde voyelle du constituant nominal dissyllabique. Il n'y a pas d'influence entre les deux unités tonales.

8. La combinatoire de ton ponctuel moyen et de ton ponctuel bas

Le ton moyen et le ton bas sont des unités tonales phonologiques en baoulé (cf. tableau phonologique des tons du baoulé). Dans ce point de notre étude, le ton moyen est réalisé sur la première voyelle et le ton bas, quant à lui, est réalisé sur la seconde voyelle du constituant nominal dissyllabique, c'est-à-dire le constituant nominal de structure CVCV. En baoulé, la succession d'un ton moyen ponctuel phonologique et d'un ton bas ponctuel phonologique est licite dans un constituant à deux syllabes où les deux unités tonales ne se réalisent pas dans le même environnement vocalique. Dans ce cas, il n'y a ni assimilation progressive (influence du ton moyen sur le ton bas), ni assimilation régressive (influence du ton bas sur le ton moyen). Aucune action modificatrice n'est effectuée entre les deux tons ponctuels phonologiques (ton moyen et ton bas) dans le constituant nominal à deux positions syllabiques. En guise d'illustration, voyons le corpus ci-dessous :

- a- blājè « Nom de personne »
- b- blāglà « pagne, type »

c- sūkl̩	« école »
d- kãñ̩	« lampe »
e- j̩m̩	« anacarde »

Au vu des données ci-dessus, nous pouvons dire qu'en baoulé, le ton moyen et le ton bas ne s'influencent pas mutuellement dans une succession au sein d'un constituant nominal à deux positions vocaliques. L'influence est possible au cas où les deux tons sont réalisés sur la même voyelle, c'est-à-dire dans le même environnement vocalique.

9. La combinatoire de ton ponctuel bas et de ton ponctuel haut

Dans ce point, le ton ponctuel phonologique bas précède le ton ponctuel phonologique haut dans la suite nominal dissyllabique, c'est-à-dire le ton bas est réalisé sur la première voyelle et le ton haut est réalisé sur la seconde position vocalique. Les deux unités tonales se réalisent dans différents environnements vocaliques. Cependant, au cas où les deux tons (ton bas et ton haut) sont réalisés sur la même voyelle, l'unité tonale obtenue en surface est un ton modulé montant (selon la graphique de Timyan, 1976). Ici, les deux tons ne se réalisent pas sur la même voyelle. Le corpus illustratif est composé d'items dissyllabiques sur lesquels sont réalisés des tons bas et hauts.

a- t̩k̩p̩	« Houe »
b- ñ̩m̩j̩	« Dieu »
c- kal̩	« Dette »
d- k̩m̩	« Cou »
e- f̩k̩	« Coton »

L'observation des données ci-dessus montre que le ton ponctuel phonologique bas et le ton ponctuel phonologique haut peuvent se suivre dans un constituant à deux positions syllabiques. Le ton bas se réalise sur la première voyelle tandis que le ton haut est réalisé sur la seconde voyelle de la chaîne nominale dissyllabique. Dans un tel contexte de réalisation de ton bas et de ton haut, il n'y a aucune influence entre les deux unités tonales phonologiques.

10. La combinatoire de ton ponctuel bas et de ton ponctuel moyen

Dans cette combinatoire de ton ponctuel bas et de ton ponctuel moyen, les deux unités tonales ne se réalisent pas dans le même environnement vocalique. Dans la chaîne nominale dissyllabique CVCV, il est réalisé un ton bas ponctuel phonologique sur la première voyelle et sur la seconde position vocalique, il est réalisé un ton moyen ponctuel phonologique. En fait, le baoulé atteste une telle combinatoire tonale en structure de surface mais si les deux tons sont réalisés dans le même environnement vocalique, le baoulé n'admet pas la combinatoire. Il y a le phénomène de dowset (abaissement du ton moyen d'un cran) qui se produit.

Aussi, aucune influence n'est-elle produite entre les deux tons s'ils sont réalisés sur différentes voyelles du constituant nominal. La barrière consonantique (la consonne médiane du constituant nominal) empêche toute influence entre les deux tons ponctuels phonologiques. Les données ci-dessous sont à titre d'illustration :

a- talw̩	« Jeune fille »
b- sr̩fw̩	« Peureux »

c- fwèfwē	« Paresseux »
d- tèfwē	« Malfaiteur »
e- mmlā	« Loi »

Conclusion

Cette étude a porté sur la combinatoire des tons dans les constituants nominaux dissyllabiques en baoulé. Il s'est agi des réalisations des tons ponctuels phonologiques en baoulé que sont le ton haut, le ton bas et le ton moyen.

En effet, l'étude a montré que les différentes unités tonales phonologiques ne s'influencent pas quand elles sont réalisées dans des différents domaines vocaliques sur toute la chaîne nominale. Cependant, si ces trois tons phonologiques (haut, bas et moyen) sont réalisés sur la même voyelle alors il peut avoir des influences probables entraînant des phénomènes de downdrift, downstep, fusion tonale, coalescence tonale, etc. ; en d'autres termes, les réalisations des tons dans le même environnement vocalique provoquent des actions modificatrices.

BIBLIOGRAPHIE

- BOGNY, Yapo Joseph, (2013), « Le ton super haut à l'interface morphosyntaxe-phonologie en Akye », dans « SudLangues », (20), décembre, disponible en ligne : http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/TON_AKYE.pdf.
- TYMIAN, Judith; KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie; LOUCOU, Jean-Noël (dir.), (2003), *Dictionnaire Baoulé-Français*, Abidjan, Nouvelles Editions Ivoiriennes.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie et KOUAME, K., (2004), « Parlons baoulé, e kan bawle », dans « Langue et culture de Côte d'Ivoire », Paris, L'Harmattan.
- KRAMO, Konan, (1999), *Étude comparative et historique des tons de deux parlers Baoulé: le dōùn, parler de la commune de Bouaké et le kòdédé de la Sous-préfecture de Béoumi*, rapport de DEA.
- MEL GNAMBA, Bertin, (1982), « Aperçu sur les tons des langues kwa de Côte d'Ivoire », dans « Atlas Linguistique des langues kwa de Côte d'Ivoire », tome 1, ACCT, ILA.
- LEBEN, William, (1973), *Suprasegmental phonology*, Ph.D. dissertation, MIT.41
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide, (2008), *Structure interne de la proposition finie en kòdédé*, Abidjan, ILA, Mémoire de maîtrise.
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide, (2010), *Le système tonal du kòdédé*, Abidjan, ILA, Mémoire de DEA.
- TIMYAN-RAVENHILL, Judith, (1975), « es tons du baoulé. Comparaison de deux dialectes », dans « Annales de l'Université Abidjan », Série H, n°1, pp. 261-281.
- TIMYAN-RAVENHILL, Judith, (1976), *A Discourse Based Grammar Of Baule: The Kode Dialect*, City University of New York.
- TCHAGBALE, Zakari, (2002), « L'accent tonal du Tem », dans Ulrike Gut and Gibbon Dafydd (eds.), *Typology of African Prosodic Systems 2001 Proceedings*, Universitat Bielefeld, pp. 125-148.
- TCHAGBALE, Zakari, (1998), « Le ton bas de la consonne sonore forte dans quelques langues africaines », dans « Faits de langues », n°11-12, Octobre, pp. 441-454.